

Cette étude porte sur le phénomène de l'intitulation dans les textes de presse. Plus précisément, elle s'intéresse au rôle que jouent les titres dans la structuration du discours journalistique. Les travaux antérieurs ont jusqu'ici étudié principalement les titres de textes fictionnels et les titres de tableaux, autrement dit les titres d'œuvres.

L'objet que l'on cherche à circonscrire ici est distinct puisque on vise les titres des *faits divers* qui jalonnent, découpent, divisent et subdivisent les textes journalistiques. Cette recherche a pour objectif de proposer une étude sémiotique de l'intitulation qui pourra ultérieurement être confrontée à des résultats obtenus sur un vaste corpus représentatif. La description proposée ici qui vise à isoler quelques invariants, est basée sur les procédés de l'analyse sémiotique des signes linguistiques et sur des titres extraits d'un quotidien national (**Le Quotidien d'Oran**) reconnu par sa grande diffusion sur tout le territoire national, ces titres servant avant tout d'illustration.

Serait à répondre à deux questions principales : sous quelles formes se réalisent les titres dans les faits divers ? quelle est leur fonction ? Pour répondre à ces questions, on propose d'abord une description des propriétés formelles des titres, puis dans un second temps, on explicite les conditions d'emploi de ces titres. Finalement, on détermine le rôle qu'ils ont dans la structuration du discours journalistique.

FORME LINGUISTIQUE ET FONCTION DISCURSIVE DES TITRES

1. INTRODUCTION

Cette étude s'inscrit dans la problématique sémiotique de la nomination et porte sur un type de dénomination qui a jusque là peu retenu l'attention, à savoir les titres d'œuvres, de tableaux ou de chapitres. A l'instar de Bosredon (1997), qui s'est intéressé aux titres de tableaux, notre objectif est d'examiner le fonctionnement linguistique d'un autre type d'étiquette. Et plus précisément, cette étude présente une esquisse très générale des propriétés linguistiques des *titres de faits divers*. Par conséquent, la question du statut de ces éléments qui figurent en tête d'un article journalistique ne sera qu'effleurée. En d'autres termes, on se posera ici la question théorique de savoir si le titre sert à désigner, à identifier ou à résumer le contenu du texte au-dessus duquel il se trouve. On ne se limitera pas seulement à une description de la forme, parce que *les titres de faits divers* (dans notre corpus) ne sont pas isolés de la typo-disposition. Cette description s'inscrit largement dans le Modèle de Paratextes (en particulier sur le travail de G. Genette en 1987) qui fournit un cadre adapté à un objet qui n'est pas exclusivement défini par sa nature linguistique.

En effet, le *titre* a aussi des dimension visuelle et sémantique qui indiquent que ce segment n'a pas le même statut que le texte. Cette différence de statut est doublement marquée : elle est d'abord *dispositionnelle* et *typographique* puisque le titre apparaît sur une ligne indépendante du texte, et porte une *mise en forme matérielle* distincte, ensuite *significative* car le titre remplit une fonction métalinguistique.

Les travaux antérieurs menés sur les titres font tous le départ entre deux types de titres qui, quel que soit le nom qu'on leur donne et les critères qu'on convoque pour le distinguer, sont : 1/ les titres de la forme : *fable, grammaire, chapitre, introduction, conclusion, etc.* et 2/ les titres du type : *Le lion et le rat, Grammaire méthodique du français, etc.* Cette étude porte sur le second type, autrement dit sur un titre qui constitue réponse acceptable à une question du type : « Quel est le sujet de ce fait divers ? ».

Notre hypothèse est la suivante : la forme des titres de faits divers est régie par un ensemble restreint de règles de formation. C'est cette grammaire des titres que nous présenterons pour commencer, immédiatement après avoir précisé notre méthode de travail. Dans un second temps, nous essaierons de mettre en lumière quelques aspects de la fonction du titre en lien avec la structuration du discours journalistique en tenant de montrer que le titre est un élément qui participe à cette structuration. Cela nous amènera à dégager un ensemble de pistes à suivre en vue d'une analyse sémiotique moins pragmatique des titres.

2. PRELIMINAIRES METHODOLOGIQUES

L'étude de l'intitulation que nous esquissons ici vise à étudier un modèle général des titres de faits divers en s'appuyant sur la description d'un ensemble restreint de titres qui serviront d'illustration. Il sera ensuite indispensable de consacrer une autre étude à la comparaison de ce modèle à des résultats obtenus sur un vaste corpus représentatif. A ce stade, notre démarche ne peut pas être considérée comme une démarche de corpus puisque nous n'avons pas constitué un corpus homogène et soigneusement circonscrit, mais que nous avons travaillé en alliant notre intuition avec l'observation d'un texte complet (dans lequel les titres sont balisés) et d'exemples relevés dans des textes épars. Etant donné que notre objet est constitué par les *titres de faits divers*, nous restreignons d'emblée notre terrain d'observation un quotidien national (**Le Quotidien d'Oran**) que l'on peut qualifier comme le plus diffusé sur tout le territoire national.

L'impression qui se dégage de cette première tentative typologique est celle d'une étonnante stabilité de l'intitulation. De plus, le titre de fait divers apparaît comme objet complexe qui est autonome mais pas indépendant. L'autonomie qui lui est donnée par la typo-disposition et qui apparaît au grand jour dans la Une, est associée à une dépendance forte à l'égard du co-texte. Le titre entretient en effet des relations étroites avec le texte qui le suit. L'objectif de la deuxième partie de cette étude est donc de déterminer quels sont les types de relation qu'entretiennent le titre et le texte qu'il désigne.

4. QUELQUES REMARQUES SUR LA FONCTION DES TITRES DE FAITS DIVERS DANS LA STRUCTURATION DU DISCOURS

Les relations que le titre de fait divers entretient avec le co-texte, à la fois précédant et suivant, ne peuvent être décrites indépendamment de l'étude d'un corpus car il est impossible à ce niveau de l'analyse de faire des prédictions. Les observations concernant le rôle du titre dans la structure du discours journalistique porteront donc sur un seul type de texte, à savoir les faits divers d'un quotidien national (dont nous disposons sous format informatique).

On peut partir du postulat qui soutient que le paragraphe qui suit immédiatement le titre (le LEAD) ne peut pas être une continuation syntaxique immédiate du titre, à la manière de ce qu'on observe fréquemment dans les poèmes en particulier. Ceci étant dit, on compte, à ce stade de l'analyse, au moins trois types d'enchaînements équiprobables : reprises anaphoriques, substitutions syntagmatiques et reprises métalinguistique. Il ne sera pas question ici d'une fonction bien connue de structuration du discours.